

Déclaration du G20 de Saint-Petersbourg

Le sommet du G20 qui s'est tenu les 5 et 6 septembre 2013 à Saint-Petersbourg a été consacré, outre la situation en Syrie, au renforcement de l'économie mondiale. Dans le préambule de leur déclaration commune publiée à l'issue du sommet, les chefs d'État et de gouvernement du G20 indiquent que « la consolidation de la croissance et la création d'emploi sont leur priorité absolue » et soulignent qu'« une croissance économique saine et durable repose sur des investissements accrus et prévisibles, la confiance et la transparence, ainsi que sur une régulation effective dans le cadre des politiques et pratiques de marché ». Ils notent que « la politique monétaire continuera d'être orientée vers le maintien de la stabilité des prix et le soutien de la reprise économique, conformément aux mandats respectifs des banques centrales » et reconnaissent « qu'une croissance forte et durable s'accompagnera, à terme, d'une transition vers la normalisation des politiques monétaires », tout en notant que « les banques centrales se sont engagées à continuer de calibrer soigneusement et d'expliquer clairement les futurs changements de la politique monétaire ». La suite de la déclaration consacre notamment des développements aux questions de régulation financière : résultats obtenus à ce jour et suite à donner ; vers un système financier au service d'une croissance économique forte, durable et équilibrée ; mettre en place des établissements financiers résilients et mettre fin au problème des établissements « trop grands pour faire faillite » (en anglais : « too-big-to-fail ») ; promouvoir la transparence et le fonctionnement régulier des marchés financiers ; faire face aux risques dus aux activités bancaires parallèles (en anglais : « shadow banking ») ; lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme).

Lien vers la déclaration du G20 (version originale et version française) et vers la communication sur le G20 présentée en Conseil des ministres le 11 septembre 2013 : http://www.tresor.economie.gouv.fr/6828_les-communiqués-du-g20-2013

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Union européenne

1 - BCE

Le conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 5 septembre, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré, lors de sa conférence de presse, que « Les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires, et en particulier celles du crédit, demeurent atones (...). Dans le même temps, la croissance du PIB en volume a été positive au deuxième trimestre, après six trimestres de contraction, et les indicateurs de confiance disponibles jusqu'en août confirment l'amélioration progressive attendue de l'activité économique en partant de bas niveaux. Notre politique monétaire vise toujours à maintenir une orientation accommodante dans la mesure justifiée par les perspectives de stabilité des prix et à promouvoir des conditions stables sur le marché monétaire. Elle apporte ainsi son soutien à une reprise progressive de l'activité économique. S'agissant de l'avenir, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire, conformément aux indications fournies en juillet sur la trajectoire future des taux d'intérêt directeurs. Le Conseil des gouverneurs confirme qu'il prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation continue de se fonder sur le maintien, à moyen terme, de perspectives inchangées d'une inflation globalement modérée, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie de la dynamique monétaire. »

2 - Eurostat

Eurostat a publié, le 30 août, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,1 % en juillet 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 11 %, stable par rapport aux chiffres de juin (10,9 %). Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à juillet 2012, où ils se situaient respectivement à 11,5 % et 10,5 %.

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

Ordonnance n° 2013-760 du 22 août 2013 portant adaptation à l'outre-mer des dispositions de la loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012 relative à la création de la Banque publique d'investissement. L'ordonnance prévoit la mise en place de comités territoriaux d'orientation adaptés aux particularités des collectivités de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et de Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi que du département de Mayotte. Elle habilite par ailleurs BPI-Groupe à effectuer des missions de prestation de service pour le compte des collectivités du Pacifique compétentes en matière de développement économique et industriel et qui en feraient la demande. Les modalités d'intervention de BPI-Groupe seront définies au moyen de conventions passées entre les parties.

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027886816&categorieLien=id>

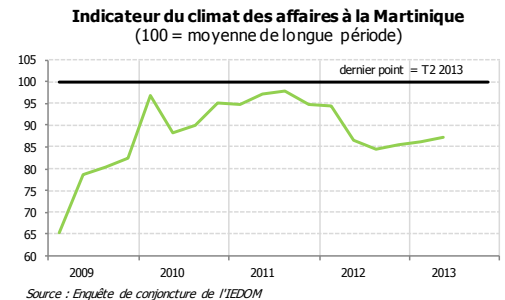
ACTUALITE DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Surendettement des ménages : hausse du nombre de dossiers déposés en juillet

En juillet 2013, 67 dossiers de surendettement ont été déposés auprès du secrétariat de la Commission de surendettement. Les dépôts de dossiers sont toutefois en diminution en août (34). Depuis le début de 2013, ils s'élevaient à 348 contre 344 en 2012, soit une augmentation de 1,2 % sur un an.

Tendances conjoncturelles : légère amélioration du climat des affaires

Le dernier numéro de [Tendances conjoncturelles](#) publié par l'IEDOM pour le 2^{ème} trimestre 2013 fait apparaître un indicateur du climat des affaires (ICA) en hausse de 1,1 point. L'ICA poursuit sa lente remontée pour le troisième trimestre consécutif pour s'établir à 87,2 points, soit 12,8 points en deçà de sa moyenne de longue période. L'amélioration de l'activité et le relâchement des tensions sur la trésorerie au deuxième trimestre auront permis une légère progression de cet indicateur. L'activité retrouve ainsi un certain dynamisme dans les secteurs de l'industrie agroalimentaire, du tourisme et des services aux entreprises. Toutefois, elle reste mitigée dans le secteur du BTP et dégradée dans les secteurs de l'industrie et du commerce. Par ailleurs, la consommation des ménages semble bénéficier d'un léger sursaut. Néanmoins, les incertitudes et l'absence de visibilité à court et moyen termes contraignent les prévisions des chefs d'entreprise. Ces derniers sont pessimistes et anticipent une contraction de l'activité pour le trimestre prochain. Les prévisions d'investissement se dégradent donc de nouveau, les chefs d'entreprise privilégiant le maintien à niveau de leur outil de production et différant les nouveaux projets.



Évolutions monétaires : activité stable au 2^{ème} trimestre

Le dernier numéro [d'Évolutions monétaires](#) à la Martinique publié par l'IEDOM pour le 2^{ème} trimestre 2013 met en évidence une légère hausse des encours de crédits ainsi qu'un rebond des actifs financiers. En effet, au 2^{ème} trimestre, l'encours sain de crédits s'établit à 8,0 milliards d'euros (+0,4 % sur le trimestre et +1,6 % sur un an). Pour leur part, les actifs financiers sont en progression soutenue pour toutes les catégories de placements. Ils s'établissent à 6,7 milliards d'euros au 30 juin (+2,2 % sur le trimestre et +6,0 % sur l'année).

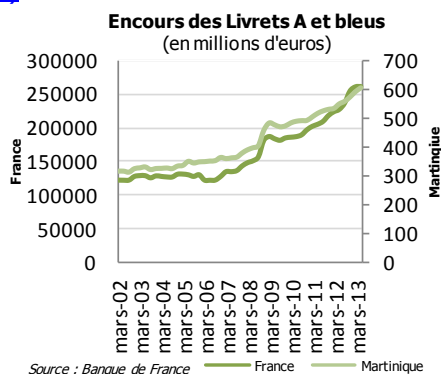
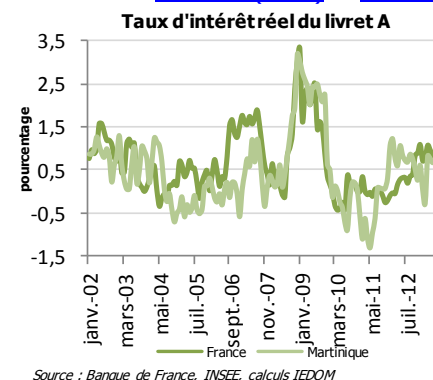
Autres publications : dernières mises en ligne

Le [Panorama de la Martinique](#) 2013 et le [Tableau de bord CEROM](#) du mois d'août 2013 sont disponibles sur le site de l'IEDOM.

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Livret A : baisse du taux de rémunération

Suite aux arbitrages du chef de l'Etat, le 1^{er} août 2013, le taux de rémunération du Livret A est passé de 1,75 % à 1,25 %. Ce taux est proposé par le gouverneur de la Banque de France au ministre de l'économie et des finances. Ce n'est qu'une recommandation, le gouvernement peut en effet choisir le taux qu'il souhaite. Cette règle aurait dû aboutir à un taux historiquement bas de 1 %. Mais, l'exécutif a choisi un taux légèrement supérieur, ce qui conforte l'engagement du chef de l'Etat relatif à l'épargne populaire pendant la campagne présidentielle ([engagement n° 8 du projet de François Hollande](#)). Le choix de ce taux est non seulement déterminant mais également difficile pour le gouvernement, qui doit arbitrer entre le pouvoir d'achat des ménages et, notamment, le financement du logement social. Pour plus de précision concernant le Livret A, ces critiques et son mode de détermination, voir les analyses détaillées de messieurs [Péléraux \(2012\)](#) et [Madec \(2013\)](#).



Concernant la Martinique, on constate que les encours des Livrets A et bleu suivent globalement la même courbe de tendance qu'en France hexagonale, avec un pic en 2009, au moment de la généralisation de la distribution du livret à toutes les banques. A la fin du deuxième trimestre 2013, le niveau des encours du Livret A était de 607,1 millions d'euros en Martinique et de 262,4 milliards d'euros en France. Si on compare l'encours moyen par compte pour ce produit d'épargne, à la fin de l'année 2012, on est à 1.366,2 € en Martinique contre 4.037,7 € au niveau national (soit un rapport de 1/3).

S'agissant du rendement réel du Livret A, qui est la différence entre le taux nominal du livret et le taux d'inflation, il apparaît qu'il évolue différemment à l'échelle nationale et en Martinique, en raison du différentiel d'inflation. Ainsi, le rendement réel du Livret A était supérieur en France par rapport à la Martinique depuis novembre 2012, mais s'égalise en juin 2013 à 0,7 %.

Emploi : expérimentation des « Emplois francs »

Les villes de Fort-de-France et du Lamentin ont été sélectionnées par [le Comité interministériel des villes](#) pour expérimenter le nouveau dispositif du gouvernement destiné à soutenir l'emploi des jeunes dans les zones urbaines sensibles (ZUS). Cet outil fixé par [le décret n°2013-549](#) et intitulé « Emplois francs » cible les demandeurs d'emplois âgés de moins de 30 ans, résidant depuis au moins 6 mois consécutifs dans une ZUS et totalisant 12 mois ou plus de recherche d'emploi au cours des 18 derniers mois. Cette mesure concerne les entreprises du secteur marchand et consiste en une aide de 5.000 € à l'employeur dans le cadre d'un CDI à temps complet.

Télécommunications : renforcement des opérateurs

Le marché des télécommunications évolue sensiblement aux Antilles. En effet, depuis fin juin, Altice (le fonds d'investissement qui détient Numéricable) a racheté la participation majoritaire du fonds Axa Private Equity dans Outremer Telecom (Only). Parallèlement, Canal+ vient de prendre le contrôle de Mediaserv en devenant l'actionnaire principal (51 %). Le but de ces grandes manœuvres est d'être en capacité de proposer une offre triple play aux clients (téléphone portable, internet et télévision dans un même forfait), mais également d'être prêt pour l'arrivée de la 4G. Concernant ces fréquences 4G qui ont pour but de permettre la connection haut débit des téléphones portables, leurs attributions ne sont pas encore arrêtées. Mais, Orange Caraïbes s'implante déjà sur le marché en proposant une offre intermédiaire entre la 3G et la 4G grâce à son réseau de fibre optique. De son côté, Outremer Telecom mise sur la carte du low cost en faisant évoluer son offre avec des tarifs à prix réduits comme Free en métropole.

ACTUALITES REGIONALES

Conférence des ambassadeurs : les Outre-mer, vitrine de la diplomatie française

A l'occasion de la conférence des ambassadeurs qui s'est tenue le 27 août à Paris, le gouvernement a fait part de ses objectifs pour renforcer la coopération régionale des Outre-mer afin d'assurer le rayonnement de la France à travers le monde. Pour cela, l'exécutif entend continuer les négociations d'adhésion des DROM-COM au sein des différents organismes régionaux, la ligne poursuivie étant celle de l'insertion économique en incitant ces territoires à commercer avec leurs voisins. En outre, des chargés de mission de la Martinique et de la Guadeloupe seront envoyés dans les ambassades de France installées chez certains de leurs voisins. De même, la conférence des ambassadeurs fût l'occasion de rappeler le « plan de haute qualité éducative pour l'Outre-mer » présenté en juin par le ministre des Outre-mer et ayant pour but de rendre ceux-ci compétitifs dans l'économie du savoir. D'autres perspectives ont également été abordées comme la francophonie, la défense, la transition énergétique, la mobilité des personnes et la santé. Ces propositions sont détaillées dans [le discours du Ministre des Outre-mer](#).

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- juillet 2013	129,8	+0,2 %	+1,0 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- juillet 2013	44 404	+2,5 %	+3,4 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- juillet 2013	21 295	+0,1 %	-3,3 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- juin 2013	34 691	+3,2 %	-13,5 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- juin 2013	183,4	-28,2 %	-23,0 %
	Exportations (millions d'euros)	- juin 2013	20,4		-49,9 %
	Taux de couverture mensuel		11,1 %		-6 pts
Grande distribution (source : DIECCTE)	Ch. d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- mai 2013	45,7	+11,3 %	+5,8 %
	Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- mai 2013	215,9		-0,1 %
Vulnérabilité des ménages (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- juillet 2013	17 308	+0,3 %	-1,1 %
	Retraits de cartes bancaires	- juillet 2013	4 912		+1,6%

INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- juillet 2013	159 977	-47,5 %	-3,4 %
		- cumul annuel	978 265		+1,4 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- août 2013	0	-	-
		- cumul annuel	73 265		+19,9 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- août 2013	13 339	-14,0%	+3,6 %
		- cumul annuel	115 760		-7,5 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- août 2013	663	-29,1 %	-2,9 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- août 2013	144	+20,0 %	+39,8 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		7 173		-8,3 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	08/05/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	08/05/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal

ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)			
Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0784%	0,0947%	0,0931%	0,0832%	0,1280%	0,2260%	0,3420%	0,5430%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

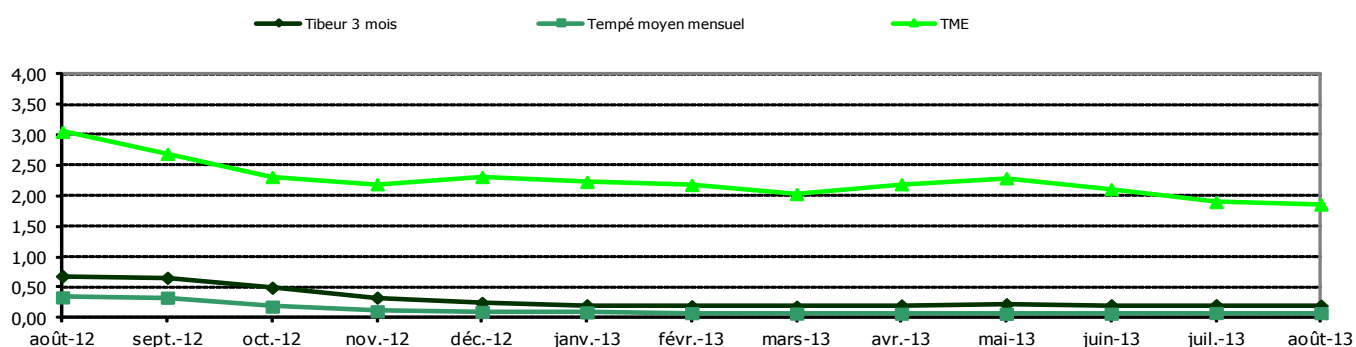
Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)			
Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
1,86%	2,26%	2,31%	2,43%	2,06%	2,46%	2,51%	2,63%

Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,23%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,99%
Prêts à taux variable	4,68%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,63%
Prêts-relais	5,44%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,01%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,36%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,09%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,40%
Prêts d'un montant supérieur à 3 000 euros et inférieur ou égal à 6 000 euros	15,77%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 6 000 euros	11,05%	Découverts en compte (1)	13,36%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

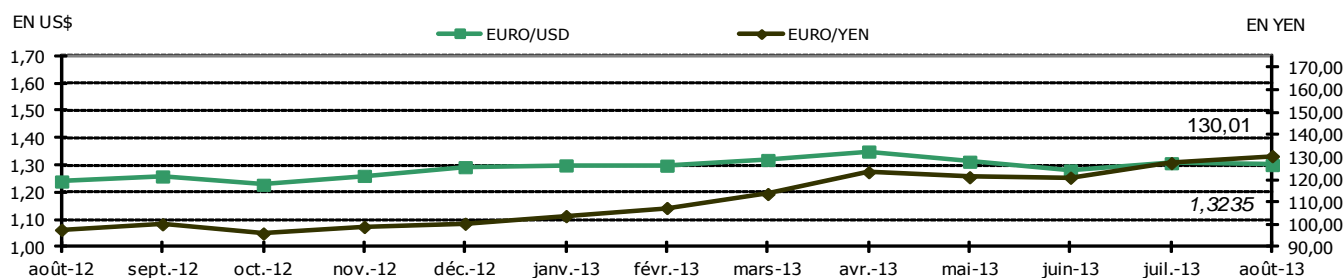
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3235	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,6670	EURO/SRD (Surinam)	4,3631
EURO/JPY (Japon)	130,0100	EURO/BWP (Botswana)	11,49210	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3667
EURO/CAD (Canada)	1,3936	EURO/SCR (Seychelles)	15,81380	EURO/DOP (Rép. Dom.)	56,5225
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85390	EURO/MUR (Maurice)	40,5905	EURO/BBD (La Barbade)	2,6444
EURO/SGD (Singapour)	1,6867	EURO/BRL (Brésil)	3,1122	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,4935
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,2627	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,3192	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2914,0511	EURO/XCD (Dominique)	3,5699	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - IEDOM - 1 bd du Général de Gaulle - CS 50512 - 97206 Fort-de-France Cedex

Achévé d'imprimer le septembre 2013 - Dépôt légal : septembre 2013 - ISSN 1240-3822